



ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Article L. 6353-1 du Code du Travail

Institut de Formation Groupe Cahors atteste formellement que

Thomas SAINT PE

a suivi le stage **Formation IRVE recharge rapide (Niveau 3) conforme à AFNOR et QUALIFELEC**

Nature de l'action : **Action d'adaptation et de développement des compétences des salariés**

Dates : du 05 novembre 2020 au 06 novembre 2020

Nombre d'heures planifiées : 14,00 heures

Nombre d'heures de présence : 14,00 heures

Evaluation des acquis de la formation

Au regard de chaque objectif de la formation, le formateur détermine les connaissances / compétences que le stagiaire a acquises, ou celles qui restent à acquérir. L'évaluation des acquis s'effectue à l'appui notamment de la correction, en groupe et validée par le formateur, des exercices (oraux ou écrits) auxquels le stagiaire a participé.

Objectifs de formation <i>Au terme de la formation, les participants seront capables :</i>	Les connaissances / compétences
Installer une borne de recharge rapide selon les règles de l'art	<input checked="" type="checkbox"/> Ont été acquises <input type="checkbox"/> Restent à acquérir
Déterminer l'infrastructure nécessaire et les modifications de l'installation électrique	<input checked="" type="checkbox"/> Ont été acquises <input type="checkbox"/> Restent à acquérir
Connaitre les réglementations applicables aux IRVE de recharge rapide dans les ERP, les parkings, les stations-services, la voie publique	<input checked="" type="checkbox"/> Ont été acquises <input type="checkbox"/> Restent à acquérir
Connaitre les constituants de base des bornes de recharge rapide	<input checked="" type="checkbox"/> Ont été acquises <input type="checkbox"/> Restent à acquérir
Mettre en oeuvre et paramétrer les bornes de charge communicantes	<input checked="" type="checkbox"/> Ont été acquises <input type="checkbox"/> Restent à acquérir
Paramétrer un gestionnaire de bornes type	<input checked="" type="checkbox"/> Ont été acquises <input type="checkbox"/> Restent à acquérir
Effectuer les opérations d'autocontrôle	<input checked="" type="checkbox"/> Ont été acquises <input type="checkbox"/> Restent à acquérir

Cette attestation peut vous permettre de renseigner votre passeport orientation-formation (art. L.6315-2 du CT)

Blagnac, le 06 novembre 2020

Arnaud DENIER
Directeur Général Délégué

Marie-Line BESOMBES
Responsable Formation